

ÉTATS-UNIS

Prisonnier d'opinion

Mark Lee Wilkerson (h), 23 ans

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AMR 51/053/2007

AU 77/07

ÉFAI

28 mars 2007

Le 22 février, un tribunal militaire américain a condamné Mark Wilkerson à une peine de sept mois d'emprisonnement et l'a renvoyé de l'armée pour mauvaise conduite, et pour s'être absenté sans autorisation lors de sa deuxième période d'affectation en Irak. Amnesty International considère cet homme comme un prisonnier d'opinion, car il est privé de liberté uniquement pour avoir refusé de participer à la guerre en Irak pour des raisons de conscience. Elle demande sa libération immédiate et inconditionnelle.

Mark Wilkerson, *Army Specialist* (grade équivalent à celui de caporal-chef), a été envoyé une première fois en Irak en mars 2003. Pendant cette mission, il a refusé de répondre aux tirs d'un homme qui faisait feu sur lui, expliquant par la suite : *« il y avait tellement de gens autour de lui ; je ne voulais pas tuer des innocents. »* À son retour aux États-Unis, un an plus tard, il a immédiatement formulé une demande de statut d'objecteur de conscience. Alors que celle-ci était en cours de traitement, Mark Wilkerson a appris que son unité devait retourner en Irak en janvier 2005. En novembre 2004, sa demande a été rejetée au motif que son dossier ne contenait aucun élément clair et convaincant montrant son opposition à toutes les guerres. Mark Wilkerson a ensuite sollicité un réexamen de son cas, mais on lui a indiqué que cette requête ne serait prise en compte qu'à son retour de sa deuxième période d'affectation en Irak, soit plus d'un an plus tard. C'est alors qu'il a décidé qu'il n'avait pas d'autre choix que de s'absenter sans autorisation. Il s'est finalement livré aux autorités militaires en août 2006.

Dans sa demande de statut d'objecteur de conscience, Mark Wilkerson a écrit : *« [.]. que penser de notre nation, lorsque l'on tue de sang froid des Irakiens innocents et que l'on torture des prisonniers ? Cette question m'a plongé dans une profonde réflexion sur l'armée des États-Unis, sur le gouvernement, et sur notre société en général [.]. Du plus loin que je me souviens, j'ai toujours été guidé par mes convictions. Mais celles-ci n'avaient jamais été mises à l'épreuve avant que je ne sorte et ne voie le monde tel que je l'ai vu [.]. C'est pour cela que je ne peux plus servir dans cette armée. »*

Amnesty International considère Mark Wilkerson comme un authentique objecteur de conscience et estime qu'en demandant le statut d'objecteur de conscience, il a effectué les démarches voulues pour être dégagé de ses obligations militaires.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Amnesty International considère comme un objecteur de conscience toute personne qui, pour des raisons de conscience ou de conviction profonde, refuse de servir dans les forces armées ou de participer d'une manière directe ou indirecte à des guerres ou à des conflits armés. Il peut s'agir de militaires qui refusent de prendre part à une guerre parce qu'ils désapprouvent ses objectifs ou la façon dont elle est menée, même s'ils n'ont pas d'objection à participer à la guerre en général. Aux États-Unis, le règlement militaire dispose que les demandeurs doivent être opposés à la guerre sous toutes ses formes et ne prévoit pas de statut d'objection à une guerre en particulier.

Amnesty International considère comme un prisonnier d'opinion toute personne détenue ou emprisonnée uniquement pour s'être vu refuser le droit d'invoquer l'objection de conscience ou d'effectuer un service de remplacement réellement civil. Sont également considérées comme des prisonniers d'opinion les personnes emprisonnées pour avoir quitté les forces armées sans autorisation pour des raisons de conscience, si ces personnes ont accompli les démarches nécessaires pour être libérées de leurs obligations militaires.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- dites qu'Amnesty International considère Mark Wilkerson comme un prisonnier d'opinion, emprisonné pour avoir refusé de participer à la guerre pour des raisons de conscience ;
- soulignez que Mark Wilkerson a effectué les démarches voulues pour être libéré de ses obligations militaires, en demandant le statut d'objecteur de conscience ;
- demandez sa libération immédiate et inconditionnelle.

APPELS À

The Honorable Peter Geren
Acting Secretary of the Army
102 Army Pentagon
Room 3E588
Washington DC 20310-0102
ÉTATS-UNIS
Fax : +1 703 697 0720
Formule d'appel :
Dear Secretary / Monsieur,

COPIES À

Secrétaire à la Défense :
The Honorable Robert M. Gates
Secretary of Defence
1000 Defense Pentagon
Washington DC 20301
ÉTATS-UNIS
Fax : +1 703 697 8339
Courriers électroniques :
<http://www.defenselink.mil/faq/comment.html>

Président des États-Unis :
George W Bush
The President
The White House
Office of the President
1600 Pennsylvania Avenue NW
Washington DC 20500
ÉTATS-UNIS
Fax : +1 202 456 2461
Courriers électroniques :
president@whitehouse.gov

ainsi qu'aux représentants diplomatiques des États-Unis dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.
APRÈS LE 9 MAI 2007,

VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.